

## **COMPTE-RENDU du 18 novembre 2020**

*L'an deux mille vingt et le dix-huit du mois de novembre à 18h00, le conseil municipal de Campagnac, légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle d'animations culturelles à Campagnac, sous la présidence de Jean-Michel LADET, Maire.*

**Etaient présents (9) :** MM. Jean-Michel LADET, Jean-Marie PUEL, Philippe DAUNAS, Francis MAJOREL, Mme Alexandra VISIER, M. Jean-Claude NESPOULOUS, Mme Mélanie CALMELS, Mmes Isabelle CROUZET et Eliane LABEAUME

**Etaient absents (1) :** M. Grégory BADOUC

**Absents excusés (0) :** -

**Pouvoirs (0) :** -

\* \* \*

### **ORDRE DU JOUR du CONSEIL MUNICIPAL du 18 NOVEMBRE 2020**

- **Adoption du compte-rendu antérieur ;**
- **Aménagement de la Mairie : réception des ouvrages, avenants ;**
- **Commissions intercommunales et CLECT ;**
- **Personnels : modification du tableau des effectifs ;**
- **Politique de l'Habitat ;**
- **Décisions modificatives ;**
- **Dossiers en cours : épicerie, gendarmerie, MSAP, autres dossiers...**
- **Questions diverses.**

\* \* \*

*La démission de Sébastien BOUSSAC de ses fonctions de conseiller municipal est indiquée au Conseil Municipal par M. le Maire qui a reçu un courrier de la part de ce dernier. Dont acte.*

### **ADOPTION DU CR ANTERIEUR**

Mme Mélanie CALMELS repose la question quant à la composition des commissions municipales. Il est ici question de la commission « communication », commission « extra-municipale » et l'inclusion des habitants/administrés à cette composition.

M. Philippe DAUNAS pose la question quant à savoir qui a bénéficié exactement de la prime COVID. Mme Eliane LABEAUME pose la question quant à l'implantation des vitres communes au niveau de l'accueil de la mairie.

Puis le compte-rendu est adopté à l'UNANIMITE.

Mme Alexandra VISIER donne des précisions sur les travaux d'éclairage public qui ont été réalisés dernièrement par l'entreprise SDEL.

Il manquerait par ailleurs une lampe au niveau des habitations DECREMPS/L.CROIZIER ainsi qu'au niveau des Estrades (maisons Lonjarret, Rousson, Astruc, Delon D.).

Pour les horloges astronomiques dont la pose est proposée par le SIEDA, il subsiste plusieurs interrogations notamment sur le gain réalisé par rapport à l'investissement. Il est aussi question d'un abonnement. Il manque donc des informations sur ce dossier tout comme le calcul du rapport coût/avantage.

## **DELIBERATIONS PRISES SUITE AU CONSEIL du 18/11/2020**

### **AMENAGEMENT DE LA MAIRIE : AVENANT 1 – SERRURERIE MARTEL & FILS**

Plusieurs prestations supplémentaires ont été rendues nécessaires pour la réalisation des éléments suivants :

- *Fourniture et pose d'une boîte à lettres ;*
- *Fourniture et pose d'un verre sablé pour le totem signalétique « MSAP » ;*
- *Fourniture et pose d'une clôture sur muret d'entrée.*

Le montant de l'avenant concerné est de 1 848.62 € H.T soit 2 218.34 € T.T.C.

Le nouveau montant du marché : 11 824.73 € H.T soit 14 189.67 € T.T.C.

### **COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

Suite à la démission de M. Sébastien BOUSSAC, il est nécessaire de pourvoir à son remplacement au sein des commissions intercommunales suivantes :

- ♦ COMMISSION ECONOMIE : M. Jean-Michel LADET en membre titulaire
- ♦ COMMISSION TOURISME : Mme Mélanie CALMELS en membre suppléant

### **COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)**

Deux membres sont désignés : M. Jean-Michel LADET en tant que membre titulaire et M. Philippe DAUNAS en tant que membre suppléant.

### **PRESTATION DE SERVICE D'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS AVENANT A LA CONVENTION AVEC RODEZ AGGLOMERATION**

La loi ALUR (**Accès au Logement et un Urbanisme Rénové**) du 24 mars 2014 a mis fin, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, à la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des permis de construire des communes compétentes membres d'une communauté de plus de 10 000 habitants.

Ainsi, la Commune a sollicité la Communauté d'agglomération pour que la prestation d'instruction des dossiers ADS soit assurée par Rodez agglomération. Une convention de prestation de services pour l'exécution de l'instruction des dossiers ADS, pour laquelle la Commune est compétente a été conclue en conséquence.

Cette convention intègre la refacturation du service rendu (tous les frais de fonctionnement ou d'équipement) sur la base d'une évaluation du coût réel par dossier pour une qualité de service identique à celle des communes de l'agglomération.

La durée de la prestation peut être prorogée, par reconduction expresse, par voie d'avenants. La convention actuelle prenant fin au 31 décembre 2020, **il convient donc de procéder au renouvellement de celle-ci par avenant pour 3 années supplémentaires, soit jusqu'au 31 décembre 2023.**

## AMENAGEMENT ET ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE DE CAMPAGNAC MOBILIER ET BUREAUTIQUE

Il est nécessaire de procéder à l'acquisition de mobilier de bureau et bureautique suite à l'aménagement de la nouvelle mairie – Opération 14 : fauteuils de bureau, chaises d'attente, table « MSAP », chaises adjoints.

La proposition de LA SOB basée à RODEZ pour la fourniture et la livraison de fauteuils et pieds de bureau pour la mairie est de 6 505.58 € HT soit 7 806.70 € TTC.

## REHABILITATION DE L'ANCIENNE EPICERIE EN LOGEMENT LOCATIF : MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE (C.T) – BUREAU APAVE

Il est nécessaire de procéder à la désignation d'un prestataire pour mission de contrôle technique s'agissant de cette opération de travaux. En effet, dès lors que plusieurs corps d'état se croisent, il est obligatoire de faire appel à un bureau de contrôle.

Ainsi, le prestataire proposé est :

▪ Prestataire à retenir :	<b>Bureau APAVE (Agence RODEZ)</b>
▪ Prix de la prestation H.T :	2 795.00 €
▪ Montant TVA (20 %) :	559.00 €
▪ <b>MONTANT TTC :</b>	<b>3 354.00 €</b>

Le coût en sus de ladite prestation pour la réalisation de l'attestation de vérification Accessibilité aux personnes handicapées soit 240.00 € TTC (200.00 € HT). Indispensable en fin de travaux.

Après vérification administratives et comptables, cette proposition répond aux exigences posées par le maître d'ouvrage tant sur le plan technique que tarifaire en disposant d'une prestation équilibrée entre les différentes tâches (Mission de Base : LE+LE+SEI+ HAND) ;

## TABLEAU DES EFFECTIFS ET CREATION/SUPPRESSION DE POSTE

L'avis du comité technique paritaire pour la suppression/création de poste s'agissant de l'emploi d'agent d'animation territorial a été sollicité (CT du 14/10/2020).

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant la dernière décision procédant à la modification du tableau des effectifs par délibération en date du 31 mars 2017,

Considérant la délibération en date du 28 septembre 2020 procédant à la création d'un emploi de médiateur auprès de la MSAP,

Considérant enfin la nécessité de créer 1 emploi d'adjoint d'animation territorial à raison de 26.5 heures et de procéder de par là même à la suppression de l'actuel emploi d'adjoint territorial à raison de 17.50 pour l'adjonction des heures de la cantine scolaire (à raison de 9 heures hebdomadaires),

CONSIDERANT dès lors de procéder à la modification du tableau des effectifs,

Le tableau des emplois est le suivant :

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (Nombre heures et minutes)
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>			
Attaché – Sec. Mairie	A	1	35 heures 00
Adjoint administratif	C	1	17 h 30 mm
Adjoint administratif - MSAP	C	1	35 heures 00
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>			
Adjoint technique	C	2	2 postes à 35 heures 00
Adjoint technique - Entretien	C	1	1 poste à 15 h 20 mm
<b>FILIERE ANIMATION</b>			
Adjoint d'animation	C	1	1 poste à 26 h 30
<b>TOTAL</b>		<b>7</b>	

### DECISIONS MODIFICATIVES

#### Décisions modificative n°4 – Budget Général (ANNULE ET REMPLACE LA DM N°2)

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 023 : Virement section investissement		181,00 €		
<b>TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.</b>		<b>181,00 €</b>		
R 777 : Subv.transférées au résultat				181,00 €
<b>TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre section</b>				<b>181,00 €</b>
<b>Total</b>		<b>181,00 €</b>		<b>181,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 13931 : Dotat° équipt territoires ruraux		181,00 €		
<b>TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section</b>		<b>181,00 €</b>		
R 021 : Virement de la section de fonct				181,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.</b>				<b>181,00 €</b>
<b>Total</b>		<b>181,00 €</b>		<b>181,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>362,00 €</b>		<b>362,00 €</b>

#### Décision modificative n°5 – Budget Général (Opération 13)

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2313-13 : VOIRIE		16 000,00 €		
D 2313-15 : PATRIMOINE	16 000,00 €			
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>16 000,00 €</b>	<b>16 000,00 €</b>		
<b>Total</b>	<b>16 000,00 €</b>	<b>16 000,00 €</b>		
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

**Décision modificative n°7 – Budget Général (ANNULE et REMPLACE la DM N°5)**

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2313-13 : VOIRIE		26 000,00 €		
D 2313-15 : PATRIMOINE	26 000,00 €			
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>26 000,00 €</b>	<b>26 000,00 €</b>		
<b>Total</b>	<b>26 000,00 €</b>	<b>26 000,00 €</b>		
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

**Décision modificative n°6 – Budget Général (Opération 14)**

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2313-14 : BATIMENTS COMMUNAUX		87 000,00 €		
D 2313-18 : Réhabilitation ancienne épicerie	87 000,00 €			
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>87 000,00 €</b>	<b>87 000,00 €</b>		
<b>Total</b>	<b>87 000,00 €</b>	<b>87 000,00 €</b>		
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

**DOSSIERS à L'ORDRE DU JOUR****➤ POLITIQUE DE L'HABITAT**

La Commune souhaite réaliser diverses opérations pour créer des logements.

Il s'agit d'abord de la rénovation de l'ancienne épicerie qui va être lancée prochainement. Il manque à ce jour la note d'opportunité de la part de la CCCA pour disposer de l'aide financière du Département.

Il y a également le projet d'acquisition du presbytère et la vente du patrimoine bâti de la commune (maisons Clavel, Lopez...). Sur ce point, il est proposé de faire appel à plusieurs agents immobiliers (au moins 3).

Il est question ensuite d'un partenariat avec AVEYRON HABITAT pour construire plusieurs maisonnettes sur le lotissement du Devez.

Enfin Eliane LABEAUME évoque un dossier « social » d'une personne vivant dans des conditions précaires et qui aurait besoin d'une aide et d'un relogement. Ce qui fait le lien avec les besoins en matière de logements dont des studios sur la commune.

**➤ LABEL FRANCE SERVICES**

M. Arnaud VIALA, Député de l'Aveyron a été contacté sur le dossier de labellisation « France Services » de l'actuelle MSAP Lot et Serre à Campagnac.

M. Christian NAUDAN, Président de la CC des Causses à l'Aubrac a réitéré son soutien à J-M LADET lors du bureau communautaire du 17/11/2020.

Sur ce point, un rdv a eu lieu le 4 novembre dernier avec les responsables régionaux de la Poste. Pour accepter la suppression de l'actuel bureau de Poste, plusieurs compensations permettraient à la commune de disposer de :

- Le versement d'une aide annuelle de 14 000 € pendant 18 ans ;
- La participation à hauteur de 3 500 € pour la connectique du DAB ;
- Le remplacement à terme du DAB devenu obsolète (notamment au niveau des mises à jour pour les systèmes chinois).

Cette mutualisation avec la Poste pourrait aider à l'obtention du label...

➤ **RENOVATION DE LA GENDARMERIE**

M. Jean-Claude NESPOULOUS expose les dernières avancées du dossier et notamment les solutions de chauffage (aquathermie notamment).

La gendarmerie de Campagnac a eu la récente visite du Colonel FAGARD qui a été surpris que ce soit le 2<sup>ème</sup> scénario qui soit retenu (locaux techniques/bureaux + logements).

J-C indique les difficultés quant à obtenir des réponses de la part des Affaires Immobilières (service départemental de la Gendarmerie).

Quant aux financements, le Ministère de l'Intérieur n'interviendrait selon lui que sur les constructions et non sur les réhabilitations.

Il est donc nécessaire de relancer le bureau d'études (ACIPA12) afin d'obtenir un chiffrage et les diverses possibilités qui se dégageront ainsi. Un rdv sera alors organisé avec l'ensemble des services et le Colonel FAGARD.

**QUESTIONS DIVERSES**

- ♦ M. Philippe DAUNAS donne lecture du courrier de Mme l'Inspectrice académique et l'organisation de la carte scolaire. La carte scolaire est la péréquation entre les enfants scolarisés et scolarisables avec le nombre de postes d'enseignant(e)s.

Il s'agit d'une gestion au niveau départementale qui indique une baisse générale des effectifs.

Pour l'école de Campagnac (données de Mme BARNIER) : 31 élèves dont 2 en TPS soit in fine 29.

Il faut atteindre le niveau des 30 pour que les deux postes soient maintenus.

Le cas de Candice AYMERIC est évoqué. Et les demandes de la maman.

- ♦ M. Francis MAJOREL fait un point sur les travaux des chemins. Ces derniers sont programmés autour de 2 tranches et 2 prestataires pour un total de linéaire de 14 km.

Le Nord sera réalisé par l'entreprise SVTP, le Sud par l'entreprise BONICEL

Les tableaux de voirie communautaires sont évoqués.

- ♦ Mme Isabelle CROUZET a réalisé une note synthétique concernant les différentes aides à l'habitat auxquelles peuvent prétendre les particuliers. Elle propose son aide au besoin à toutes personnes qui voudraient constituer un dossier de demande en ce sens.

Désormais la CC des Causses à l'Aubrac axe son action vers la strate intermédiaire et non plus uniquement vers les ménages modestes.

Isabelle indique que le taux de vacance est important sur la commune, près d'une cinquantaine d'habitations.

Eliane indique que les permanences assurées par OCTEHA sont très fréquentées.

- ♦ Bulletin municipal : il est nécessaire de reconstituer une équipe de rédaction autour de Philippe DAUNAS.

La publication pourra être réalisée lors des vœux fin janvier.

- ♦ Prochaine réunion du conseil : mercredi 2 décembre 2020 à 19h30.

La séance est levée à 20h00.

**✍ SIGNATURES**

<b>M. J-M LADET</b>	<b>Mme Eliane LABEAUME</b>
<b>M. Jean-Marie PUEL</b>	<b>M. Philippe DAUNAS</b>
<b>Mme Isabelle CROUZET</b>	<b>M. Francis MAJOREL</b>
<b>Mme Alexandra VISIER</b>	<b>M. Jean-Claude NESPOULOUS</b>
<b>Mme Mélanie CALMELS</b>	
	